PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES

VIGILANCE METEO ORANGE

PLUIES - INONDATIONS

Destinataires :
Institutionnels : COZ – SP Bayonne – SP Oloron – Radio Bleue Béarn - Altiservices – Base hélico – DAEE – CODIS – DDPP – DDCS – DDSP - DDTM – DDTM opérationnel – EPSA – CORG – Météo France – SAMU Pau – SAMU Bayonne - DT-ARS – Conseil Général - Port Anglet – CA BAB - CC sud Pays basque – Conseil Régional Aquitaine port Bayonne - communes 64
Opérateurs : ASF – EDF BEARN – EDF AQUITAINE – Orange – La Poste
Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest – Sud Radio - RFM

Date : Samedi 31 janvier 2015	**Heure : 11 h 00**	**N° : 4**

Description de l'évènement :
Fin événement prévue le dimanche 1er février 2015 à 06 h 00 au moins

Qualification de l'évènement : Episode pluvieux durable nécessitant une vigilance particulière du fait des très forts cumuls de précipitations attendues sur le piémont pyrénéen.

Situation actuelle : Des précipitations soutenues continuent de concerner les Pyrénées et son piémont, sous forme de neige au-dessus de 500 m environ. Les cumuls moyens sur les 36 dernières heures atteignent 60 à 90 mm sur les bassins pyrénéens, localement 100 à 130 mm sur la montagne Basque.

Evolution prévue :
Des précipitations discontinues, mais temporairement modérées à assez fortes perdurent sur les Pyrénées avec une activité plus régulière et plus marquée sur l'ouest.
La limite pluie-neige se situe vers 400 à 700 m d'est en ouest.
D'ici dimanche matin en fin de nuit, on attend des cumuls supplémentaires de l'ordre de 40 à 60 mm sur l'ouest du piémont et 20 à 40 mm plus à l'est. En montagne, les chutes de neige restent très importantes, avec une couche de neige atteignant peu a peu 1 m et plus vers 1500m.
A noter une vigilance orange avalanches en cours sur ces quatre départements.

Conséquences possibles : De fortes précipitations sont attendues, susceptibles d'affecter les activités humaines. Des inondations sont possibles dans les zones habituellement inondables.
Des cumuls importants de précipitations sur de courtes durées peuvent localement provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et de fossés. Les conditions de circulation peuvent être rendues extrêmement difficiles sur l'ensemble du réseau. Risque de débordement des réseaux d'assainissement. Les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ». Des coupures d'électricité peuvent se produire.
Pour les maires : La plus grande vigilance s'impose. Vous voudrez bien mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde en fonction de l'évolution de la situation.

Conseils de comportement : Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents.
Respectez, en particulier, les déviations mises en place.
Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :
www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00
http://www.vigicrues.gouv.fr/

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : **05.59.98.25.25**

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC